

Verso la istituzionalizzazione del nazionalismo corso ?

Di Christophe Roux¹

Relazione al panel “Etnoregioni in Europa: attori, dinamiche e trasformazioni nella politicizzazione delle identità substatali”, Sezione “Regionalismo e politica locale”

XXIX Convegno della SISP, Venezia, 16-18 settembre 2010

[Bozza. Da non citare senza l'accordo dell'autore]

¹ Professore associato di scienza politica all'Università di Montpellier I, membro del CEPEL (*Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine*) – CNRS christophe.roux@univ-montp1.fr

[Si prega il lettore di scusare la redazione del presente testo in lingua francese]

Cette communication a pour objet les développements les plus récents du nationalisme corse et, en particulier, se propose d'introduire les premiers éléments d'analyse de la redéfinition des rapports entre les courants modérés et radicaux au sein de cette famille politique. A ce titre, elle a une vocation exploratoire et ne constitue pas la présentation d'une recherche aboutie ; elle répond au contraire à l'invitation à s'insérer dans l'une des problématiques privilégiées par les organisateurs de ce panel, celle des « analyses focalisées sur la situation actuelle des mobilisations ethnorégionalistes ». Cela suppose d'apporter des éléments empiriques qui actualisent les éléments descriptifs accumulés dans l'étude du nationalisme en Corse, mais avec les coûts propres à tout essai d'analyse quasiment « à chaud » sur une dynamique politique complexe et dont les évolutions sont encore incertaines.

De manière générale, il n'est pas inutile de rappeler que la faiblesse de la littérature scientifique (produite très largement en langue française) n'est pas un bon indicateur de l'intérêt certain que représente le nationalisme corse. On pourrait en effet s'attendre à ce qu'une région qui est le siège d'une contestation nationaliste depuis plusieurs décennies constitue un phénomène curieux dans un pays européen, la France, qui est considéré comme le berceau historique de l'Etat-nation dans sa forme la plus classique voire la plus rigide. Electoralement, sans attendre les résultats brillants de certaines formations régionalistes européennes (dans les parties septentrionales de l'Italie, de l'Espagne, de la Belgique ou du Royaume-Uni par exemple), les candidats nationalistes corses recueillent cependant des résultats sans rapport avec la relative marginalité de leurs homologues de Bretagne, de Savoie, des régions occitanes, du Pays Basque ou de Catalogne voire même d'Alsace. Par ailleurs, le fait qu'un répertoire d'action radical domine ce nationalisme insulaire depuis le début des années 1970, avec des groupes armés recourant à des attentats à l'explosif contre des cibles qu'ils perçoivent comme des intérêts privés « étrangers » illégitimes en Corse (entreprises ou logements) ou, moins souvent, qui représentent l'Etat français sur le territoire de l'île. Même si les assassinats commis pour des motivations politiques ont été très rares si l'on compare la situation corse à celle du Pays basque espagnol ou de l'Irlande du Nord (Crettiez 1999), plusieurs dizaines de morts ont été directement liées au nationalisme corse depuis les années 1970, la plus retentissante étant sûrement celle du préfet de

région Claude Erignac, assassiné à Ajaccio en février 1998 par un commando radical dissident.

De manière plus spécifique, la focale de cette communication est offerte par ce qui semble constituer un revirement historique dans les modalités d'expression du nationalisme corse. En effet, si le nationalisme corse se pose comme une question spécifique pour l'Etat français, c'était jusqu'à présent pour bonne part en raison, précisément, de la violence qu'une partie du mouvement utilisait et, plus généralement, pour des raisons tenant à une stratégie de mobilisation à plusieurs dimensions dans laquelle la mobilisation électorale n'était pas nécessairement la plus importante. Or, à l'occasion des derniers scrutins, mais de manière plus particulière lors du scrutin régional de mai 2010, c'est le nationalisme modéré, rejetant le recours à la violence politique, qui domine au sein du nationalisme corse. Assiste-t-on à une institutionnalisation du nationalisme corse, entendu comme la canalisation de la contestation nationaliste par des moyens électoraux et d'action politique non conventionnelle mais non radicale ? Observerait-on une « normalisation » ou une « pacification » de la « question corse » ? C'est autour de ces interrogations que cette communication se propose d'ouvrir de simples pistes compte tenu à la fois du caractère très récent du phénomène, de sa portée incertaine et du manque plus global de données dont souffre l'étude du nationalisme corse comparée à ce qui se fait dans d'autres régions.

Les sections qui composent ce papier visent d'abord à resituer le nationalisme corse dans son contexte historique et politique afin de mettre en lumière ses différentes tendances, ensuite à mettre en évidence l'importance de la tendance radicale au sein de celle-ci avant d'indiquer la nature de ce qui semble constituer une évolution à rebours tout en en appréciant la portée et en en indiquant les limites.

1. Le nationalisme corse contemporain et ses tendances

Le but de cette section² n'est autre que celui de proposer une cartographie synthétique de l'évolution du nationalisme corse afin de dégager les principaux courants qui le composent. Cela est d'autant plus nécessaire qu'en dépit d'un certain nombre d'évocations dans des perspectives disciplinaires variables – en histoire (Dottelonde

² Elle s'inspire de développements plus longs librement repris à Roux (2011, à paraître).

1984, Pellegrinetti & Rovere 2004, Arrighi & Jehasse 2008), géographie (Lefèvre 2000, Martinetti & Lefèvre 2007), sociologie (Dressler-Holohan 1977, Dressler 2004, 2007) et en science politique (Loughlin 1987, Bernabeu-Casanova 1997, Briquet 1997, Crettiez 1999, Roux 2005) – la littérature sur le nationalisme corse reste relativement peu développée.

La Corse, ancienne colonie de la République de Gênes, fut juridiquement incorporée à la France en 1789 et progressivement intégrée à celle-ci. Ce processus d'intégration s'accompagna de résistances qui s'incarnèrent au lendemain de la Première Guerre mondiale dans une mobilisation autonomiste menée par le *Partitu Corsu d'Azione* (PCA), né en 1922 et transformé cinq ans plus tard en *Partitu Corsu Autonomista*. Ce « parti » eut cependant un impact très limité : il ne participait pas aux élections et se marginalisa de plus en plus à mesure que ses connexions avec l'irrédentisme fasciste italien furent découvertes, au point que le PCA dût disparaître en 1939 et que ses principaux leaders furent condamnés par la justice française en 1946 pour collaboration avec l'ennemi (Roux 2005).

Une seconde vague de mobilisation nationaliste se développa à partir des années 1960 et elle constitue les racines du nationalisme actuel. A l'origine, les mouvements nationalistes corses naissants constituent l'expression d'une protestation sociale contre les conséquences locales des politiques économiques étatiques menées dans les années de décolonisation en France (Dressler-Holohan 1978, Loughlin 1987, Briquet 1997, Crettiez 1999, Roux 2005). Ces politiques étaient vues comme un processus de privation qui bénéficiait à des nouveaux venus dans l'île (essentiellement des rapatriés d'Algérie) plutôt qu'aux Corses eux-mêmes, et ce dans le cadre de transformations démographiques importantes (importante immigration combinée à une forte émigration corse). Ces éléments alimentèrent un climat d'insatisfaction diffuse dans certains secteurs de la société corse. Les acteurs nationalistes réinterprétèrent ces transformations comme un plan cohérent de destruction de la Corse, de son identité, de sa culture et de ses intérêts mené par l'Etat français et analysèrent la relation entre l'île et le continent comme une domination coloniale de « la France » sur « la Corse ».

Ces premiers mouvements apparurent dans les années 1960. Le premier fut le Front Régionaliste Corse (FRC), né en 1966 sur la base d'un rassemblement d'associations d'étudiants corses établies initialement à Paris en 1960 et qui développa une sensibilité « régionaliste » de gauche. Le second mouvement fut l'Action Régionaliste Corse (ARC) qui, en 1967, prit la succession du « Comité d'Etudes et de

Défense des Intérêts Economiques de la Corse » (le CEDIC), un comité basé à Bastia largement influencé par les artisans et commerçants orientés à droite. L'ARC promouvait alors le besoin d'une autonomie administrative et économique limitée dans le cadre français. Ces deux organisations furent les premières à incarner le nationalisme corse et représentèrent deux aspects (de gauche et de droite) du nationalisme corse modéré, bien que l'ARC ait ensuite eu tendance à diversifier sa base sociale en visant les mondes étudiant et paysan. Les deux organisations évoluèrent vers une revendication de large autonomie à partir de 1973.

La troisième et dernière famille que l'on peut alors distinguer aux origines du nationalisme corse apparaît un peu plus tard, au début des années 1970 : développée par des éléments radicaux de l'ARC, elle s'organise en groupes clandestins (*Fronte Paesanu Corsu di Liberazione* en 1973 et *Ghjustizia Paolina* en 1974, qui fusionnent au sein du Front de Libération Nationale de la Corse, le FLNC, en 1976). Ces groupes rapidement unifiés au sein du FLNC recourent à des actions violentes clandestines ayant des cibles essentiellement matérielles contre des symboles de domination politique et économique extérieure sur la Corse. Après un certain nombre de tentatives, le FLNC se dote d'une branche publique en 1980 avec la *Cunsulta di i Cumitati Naziunalisti* (CCN).

A ce moment du développement du nationalisme corse, après deux décennies, nous disposons d'un tableau relativement clair des principales subdivisions de ce courant politique. Etant posé que le nationalisme modéré de gauche constitua la famille politique la plus faible parmi les trois et qui tendra à quasiment disparaître au début des années 1980, le principal clivage sera celui existant entre des mouvements autonomistes non violents et des groupes clandestins utilisant la violence politique et représentés par un ou plusieurs partis politiques exprimant leurs vues, comme le *Sinn Fein* ou l'ancien *Batasuna* le firent pour l'IRA en Irlande du Nord et ETA au Pays Basque espagnol. Par la suite, le cadre d'ensemble devient sensiblement plus complexe.

Le courant modéré (autonomiste et non violent) a connu une relative stabilité, représenté par l'ARC (qui change de signification en 1973 en devenant *Azzione per a Rinascita Corsa*), l'APC (*Associu di i Patriotti Corsi*) lui faisant suite en 1976 puis l'UPC (*Unione di u Populu Corsu*) en 1977 – structure qui restera stable jusqu'en 2002 et qui se transformera alors, avec d'autres mouvements, en *Partitu di a Nazione Corsa* (PNC), à côté duquel apparaîtra un autre mouvement d'orientations sensiblement proches, a *Chjama Naziunale* (ces deux mouvements feront liste commune à l'occasion des élections territoriales – c'est-à-dire régionales – de 2010).

Les autres familles du nationalisme corse souffriront quant à elles d'un haut degré de factionnalisme, que l'on rencontre relativement fréquemment dans cette famille partisane (De Winter, Gomez-Reino & Lynch 2006, 254). Le courant modéré de gauche initié par le FRC, qui se transforme en 1973 en PPC (*Partitu Populare Corsu*), se divise en de petits groupes à la fin des années 1970. De nouveaux petits mouvements apparaissent dans cette aire du nationalisme corse à la fin des années 1980, non sans être influencé par la recomposition politique qui se déroule au plan national en France, à l'instar de *a Manca Naziunale* (qui constitue la branche corse du Nouveau Parti Anticapitaliste) et de *i Verdi Corsi* (qui font de même avec les Verts).

Le nationalisme radical est exposé à la même tendance à partir de 1989 lorsque le binôme initial FLNC-CCN (la CCN devenant le *Movimentu Corsu per l'Autodeterminazione* en 1983 et *Cuncolta Naziunalista* in 1987) se scinde en trois groupes rivaux : *Accolta Naziunale Corsa* et sa branche armée *Resistenza* en 1989, et deux ans après *Cuncolta Naziunalista - FLNC Canal historique* vs. *Mouvement Pour l'Autodetermination – FLNC Canal habituel*. Des scissions et des regroupements de moindre envergure se déroulent durant les années 1990 jusqu'à la tentative de réunification du courant radical à partir de 1999 autour de *Corsica Nazione, Indipendenza*, réunies en 2004 dans *Corsica Nazione Indipendente* puis de l'actuelle *Corsica Libera* en 2008 qui soutiennent l'action des groupes clandestins du FLNC – Union des Combattants. Certains mouvements clandestins sans représentation politique (*FLNC du 22 octobre*, *FLNC 1976*) sont cependant restés en dehors de ce processus.

En dépit de plusieurs tentatives, des tentatives de construire un pont solide entre nationalistes radicaux et modérés ont été infructueuses, comme l'ont encore reconnu des nationalistes des deux tendances à l'été 2007 lorsque la stratégie d'union entamée en 2004 a pris fin, essentiellement à l'initiative des radicaux. *Corsica Libera* a rassemblé un nombre relativement important de groupes (CNI, u *Rinnovu Naziunale*, *Fronte Populare* – composé de l'ANC et du *Partitu Sucialista pà l'Indipendenza* – et *Strada Dritta*).

2. Le leadership durable du nationalisme radical

La multiplicité des tendances existantes au sein du nationalisme corse ne doit pas laisser croire que la profondeur des divergences entre les mouvements soit proportionnelle au nombre d'organisations en présence. Relevant de la même famille,

elles partagent encore aujourd'hui, à la base, un socle de croyances politiques communes : que la Corse est une île avec une identité particulière, distincte de l'identité française, puisant dans une histoire spécifique et une culture propre (illustrée par une langue différente) et peut revendiquer la dignité de « nation » plutôt que celle de simple région ; que cette identité est menacée par les évolutions culturelles, économiques et politiques de ces dernières décennies, évolutions au sein desquelles l'Etat français est vu comme ayant eu un rôle primordial ; que la classe politique locale, en particulier les parlementaires et les élus territoriaux affiliés aux partis politiques nationaux (français), accompagnent plus qu'ils ne corrigent cette évolution voire en sont complices ; que la réponse politique passe par une émancipation de la Corse se matérialisant par davantage de pouvoirs à ses institutions.

De cette base plus ou moins partagée, les conséquences tirées sont variables et la distinction, comme nous l'avons esquissé plus haut, s'articule autour de deux grandes questions : (i) jusqu'au pousser le degré d'émancipation de la Corse vis-à-vis de l'Etat français ; (ii) par quels moyens obtenir cette émancipation. La première question oppose aujourd'hui autonomistes et indépendantistes, la seconde renvoie pour bonne part (mais pas exclusivement) au choix d'un répertoire d'action radical violent ou non, et les deux types d'option, en bonne partie, se chevauchent aujourd'hui (autonomisme non violent vs. indépendantisme radical).

La concurrence tendancielle de ces deux courants a vu la suprématie progressive du courant radical s'affirmer et ce de manière relativement claire au début des années 1980. Les différentes analyses convergent pour estimer que, quoique constamment réprouvée dans le débat public, la violence politique utilisée par les nationalistes radicaux a été en mesure de contraindre le pouvoir central à un certain nombre d'accommodements qu'il ne semblait initialement pas porté à concéder (régionalisation spécifique, lois d'amnistie, soutien économique spécifique, etc.) et à ériger les acteurs nationalistes en interlocuteurs nécessairement pris en compte (Crettiez 1999) ; comme l'affirmait J.-L. Briquet à l'époque du processus dit « de Matignon » initié par le Premier Ministre socialiste Lionel Jospin, « il est clair que le « plan Jospin » (au même titre que les réformes qui l'ont précédé) participe à la reconnaissance politique du mouvement nationaliste, en échange du renoncement (au moins escompté) à la violence » (Briquet 2001, 108).

Par ailleurs, électoralement, quoique participant d'une compétition relativement équilibrée, le courant radical a plutôt dominé son rival modéré durant plus de deux

décennies à partir des années 1980, lorsque les branches publiques des mouvements radicaux ont investi l'arène électorale. Cette stratégie électorale correspondait à un revirement de stratégie au sein du nationalisme radical : plutôt que de s'engager dans une lutte de séparation violente contre l'Etat français (sans en avoir les réels moyens), c'est la recherche d'une lutte à plusieurs niveaux qui s'est engagée en combinant action violente mesurée, participation électorale et mobilisation sociale et syndicale, avec pour but l'affirmation du rôle politique du nationalisme plutôt que l'obtention illusoire d'une indépendance insulaire qui était non seulement inconcevable pour l'Etat français mais qui n'était pas désirée par la très grande majorité des Corses eux-mêmes (Roux 2005).

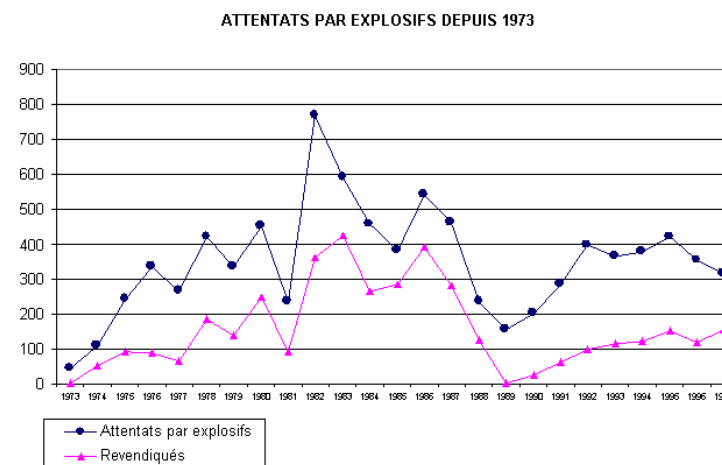
Considérons ici les résultats des élections régionales qui nous paraissent être un site d'observation significatif. Lors des premières de ces élections organisées en 1982 (61 sièges sont à pourvoir au suffrage universel direct avec un mode de scrutin proportionnel), l'UPC était présente et obtint 10,6% des suffrages exprimés (7 sièges) ; le Parti du Peuple Corse (PPC) et le Mouvement Corse pour le Socialisme (MCS) (autonomistes de gauche) obtiennent 2,4 et 2,1% respectivement (un siège chacun), soit un total de 15,1% pour le nationalisme modéré alors sans concurrence radicale. Dès les élections suivantes, intervenant de manière anticipée en 1984, les radicaux entrent en piste : le MCA qui les représente obtient 5,2% et 3 sièges, l'UPC chute à 6,2% (3 sièges également) tandis que la liste commune PCS-PPC obtient un peu moins d'1% et aucun siège, le total des nationalistes baissant à 12,4% (- 2,7%) et perdant au total 3 sièges. Lors des élections suivantes en 1986, une entente est conclue entre modérés (UPC) et radicaux (MCA) alors que le mode de scrutin régional prévoit la mise en place de deux circonscriptions correspondant aux deux départements que forment la Haute-Corse et la Corse-du-Sud : l'UPC obtient 8,4% et 3 sièges en Haute-Corse (qu'elle conservera à l'occasion de l'annulation du scrutin pour fraude électorale et l'élection partielle de 1987), le MCA 9,7% et 3 sièges en Corse-du-Sud.

Après la réforme des institutions régionales votée en 1991 et entrée en vigueur en 1992 (la Région devient la Collectivité Territoriale de Corse), le mode de scrutin est de liste, proportionnel et à deux tours, et 51 sièges sont à pourvoir. Lors du scrutin de 1992, la stratégie d'alliance est en partie maintenue avec une liste commune UPC-*Cuncolta Naziunalista* qui obtient 13,7%, au 1^{er} tour (16,85% au 2^{ème} tour et 9 sièges) tandis qu'une liste radicale du MPA la refuse et obtient 7,4% (8% et 4 sièges). Les nationalistes obtiennent donc un total record de 24,8% au 2^{ème} tour et 13 sièges, avec un poids important, à défaut de pouvoir être objectivé de manière exacte, des radicaux.

Lors des élections territoriales de 1998, l'offre politique est fortement fragmentée : 6 listes nationalistes sont présentes : une liste modérée de l'UPC qui obtient moins de 5% et n'est pas en mesure de participer au second tour et 5 listes radicales obtenant de manière cumulée 12,4% au premier tour (mais seule la liste *Corsica Nazione* obtenant 5,2% peut participer au second tour où elle recueillera 9,9% et 5 sièges). Après annulation du scrutin pour fraude électorale, des élections ont à nouveau lieu en 1999 : 5 listes sont présente, une modérée de l'UPC qui obtient 3,85% au 1^{er} tour et se voit être éliminée et 4 listes radicales, obtenant ensemble 19,6% mais dont parmi lesquelles seule *Corsica Nazione* franchit la barre des 5% et recueille 16,8% au second tour (8 sièges). Enfin, en 2004, on enregistre un retour à une stratégie d'union avec une liste commune PNC-Chjama-Corsica Nazione-ANC-Verdi-PSI qui obtient 12,1% au 1^{er} tour (deux autres listes nationalistes obtiennent ensemble 2,6%) et 17,3% au 2^{ème} tour (8 sièges).

Il ressort de ces données électorales sommairement résumées montre une succession de phases distinctes. Dans un premier temps, nous observons une situation de relative équilibre dans les années 1980 entre modérés (regroupés autour de l'UPC) et radicaux (qui se diviseront), qui s'incarnera en une stratégie d'alliance scellée du milieu des années 1980 au milieu des années 1990. Cependant, durant toute cette période, les mobilisations associatives et syndicales (avec la création du *Sindicatu di i Travagliadori Corsi*) et, surtout, les actions violentes menées par les groupes clandestins demeurent, comme le montre dans le graphique 1 les données rapportées en 1998 par la Commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics en Corse, diligentée au lendemain de l'assassinat du préfet de région.

Graphique 1. Attentats par explosifs depuis 1973.



Source : Assemblée nationale (1998).

Par la suite, le nationalisme modéré connaît une phase de repli : sous leurs couleurs, les autonomistes échouent aux élections de 1998 et 1999. Ainsi, sur le moyen terme, à l'orée du XXI^{ème} siècle, le nationalisme corse s'exprime essentiellement à travers sa mouvance radicale : elle tient tête puis domine le mouvement modéré sur le plan électoral, elle monopolise par définition l'action violente et elle est active dans le domaine social et syndical. Il en ressort une inscription de la mobilisation dans des domaines essentiellement non conventionnels allant jusqu'à la radicalité.

3. Des signes récents d'institutionnalisation à la portée incertaine

La dynamique que nous venons de circonscrire synthétiquement n'est pas sans importance sur la nature de la relation centre/périphérie dans le cas de la Corse : comme nous l'avons déjà évoqué, elle a au contraire conditionné substantiellement la place de la Corse sur l'agenda des gouvernements successifs, motivant en particulier les évolutions statutaires de 1982 et 1991, la loi de 2002 sur la Corse modifiant ce dernier statut et motivant jusqu'à l'organisation d'une consultation référendaire locale sur la fusion des deux départements et de la « région » en une collectivité unique en juillet

2003 (soutenue par le gouvernement de l'époque et appuyée par les nationalistes, elle est rejetée avec 51% des suffrages). Cette situation, et notamment le résultat négatif de référendum, a montré un hiatus entre les concessions effectuées par les gouvernements successifs dans un sens que les électeurs insulaires, pour des raisons variables, n'ont pas désiré avaliser à une courte majorité. Par la suite, cette domination du répertoire radical au sein du nationalisme corse a connu des inflexions qui ont eu une confirmation importante lors des élections régionales de 2010.

Du point de vue des actions violentes elles-mêmes, la tendance sur le long terme est à la baisse du nombre d'attentats commis et tentés en Corse sur trente ans : bien que la tendance soit irrégulière et les difficultés méthodologiques sérieuses, les chiffres disponibles sur la période la plus récente indiquent une baisse claire avec un nombre d'attentats total de 232 en 2006 (dont 170 attribués à des organisations clandestines) à 180 (122) en 2007, 89 (38) en 2008, et 49 (7) en 2009, soit le chiffre le plus faible depuis 30 ans. Cette baisse nette sur la période 2007-2009 a suscité des commentaires récurrents sur la baisse historique du nombre d'attentats, qui n'avait « jamais été aussi faible depuis 30 ans ».

Du point de vue électoral, la période récente, ouverte lors des élections législatives de 2007, s'était caractérisée par certaines performances indiquant des nuances dans le poids exercé par certaines forces plutôt que d'autre par delà les stratégies d'union poursuivies avec la constitution d'une étiquette nationaliste commune (« *Unione per una soluzione pulitica* ») regroupant *Corsica Nazione Indipendente*, le *Partitu di a Nazione Corsa*, *A Chjama Naziunale* et *i Verdi Corsi* et distribuant les candidatures dans chacune des quatre circonscriptions électorales que compte la Corse. Les nationalistes modérés obtinrent de bons résultats : 14,5% pour Jean-Christophe Angelini (PNC) dans celle de Porto-Vecchio-Sartène auxquels s'ajoutaient les 7,8% de Paul Quastana (nationaliste hors liste « *Unione per una soluzione pulitica* ») ; 13,5% pour Gilles Simeoni (*A Chjama*) dans la circonscription de Corte-Balagne ; 10,5% pour Jean-Marie Poli (CNI) dans celle d'Ajaccio ; 6,3% pour Jean Graziani (*i Verdi*) dans la circonscription de Bastia. Soit un total de 13,2% pour les nationalistes de toutes les tendances. Après des signes encourageants pour ces listes lors des élections municipales de 2008 et des européennes de 2009 (élection d'un eurodéputé en la personne du PNC François Alfonsi sur la liste Europe Ecologie reproduisant la stratégie d'alliance entre écologistes et autonomistes au Parlement européen), les élections « régionales » des 14

et 21 mars 2010 ont accentué ces rapports de force, élections qui méritent des développements un peu plus longs.

Ces élections régionales qui ont eu lieu dans les 26 régions françaises (22 en métropole et 4 outre-mer) ont été analysées selon une clé de lecture essentiellement nationale française. L'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), le parti politique de droite majoritaire du président de la République Nicolas Sarkozy et du Premier Ministre François Fillon, est apparu dans ce cadre comme le grand perdant de la consultation : avec ses alliés, il n'était majoritaire dans le pays qu'en Alsace, en Guyane et à la Réunion. La droite n'obtenait que 35,4% des suffrages exprimés alors que la gauche, dominée par le Parti Socialiste (PS) et ses alliés (pour l'essentiel Front de Gauche, construit autour des communistes, et Europe Ecologie), était majoritaire dans les 23 régions restantes (54,1% au plan national). Ces résultats intervenaient dans un contexte particulier où l'abstention a atteint des niveaux historiquement hauts (53,4% au premier tour, 48,8% au second) et où l'extrême droite, essentiellement incarnée par le Front National, enregistrait une nette reprise (9,2% au niveau national mais sans être présente partout) alors qu'on la disait moribonde après 2007. De tels rapports de force consacraient ainsi un désaveu fort pour la majorité actuelle et confirmaient l'analyse des élections régionales françaises comme des élections de second ordre ou, selon la terminologie utilisée en France, des élections intermédiaires (Parodi 2004). Cependant, une clé de lecture régionale qui complète la précédente offre un regard différent en proposant : on constate en effet que le scrutin régional de 2010 ne modifie pas fondamentalement la donne dans chacune des régions puisque les précédentes élections de 2004 avaient déjà été marquées par une nette victoire des forces de gauche. Parmi les vingt-deux régions métropolitaines, *seule une région voit un changement de majorité s'effectuer* : la Corse³.

³ Le cadre institutionnel de la Corse est original à plusieurs titres par rapport à celui des autres régions métropolitaines. Elle ne constitue pas une « région » au sens juridique du mot mais, depuis 1992, une « Collectivité Territoriale de Corse » (CTC), collectivité à statut particulier au sens de l'article 72 de la Constitution française. Son assemblée éléctive n'est pas un « conseil régional » mais reçoit l'appellation d'Assemblée de Corse. Si le mode de scrutin est proportionnel, il est à deux tours depuis 1992 alors qu'il n'en va ainsi sur le continent que depuis les élections régionales de 2004 ; les élections se déroulent dans le cadre d'une circonscription régionale unique, alors qu'ailleurs les circonscriptions sont départementales ; enfin les seuils de représentativité sont plus bas (7% en Corse contre 10% sur le continent) tandis que la prime de majorité est également différente (9 sièges soit presque 18% des sièges alors qu'elle était auparavant de 3 sièges seulement, contre 25% des sièges pour les régions continentales). Ce mode de scrutin a certes été en partie harmonisé avec les évolutions de celui des régions françaises (notamment pour y introduire la parité) mais les distinctions sont là. L'exécutif est confié à un « Conseil exécutif de Corse » collégial composé de neuf membres élus par l'Assemblée de Corse et dirigé par un président, lui aussi élu dans les mêmes conditions. La CTC n'a pas de pouvoir

Les élections se sont déroulées dans un contexte régional et national difficile pour la majorité régionale. Aux difficultés consistant à représenter le parti majoritaire dans des élections intermédiaires se sont ajoutées des critiques importantes sur le bilan de l'exécutif UMP sortant. Si la campagne régionale a été relativement calme, avec une dynamique politique où des nuances distinguaient plus qu'elles n'opposaient les candidats, la critique a été forte contre certaines initiatives. Cela a notamment été le cas à l'encontre du projet de PADDUC (Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse). Sans être le seul objet de contestation, la version de ce Plan proposée par la majorité de droite a cristallisé les oppositions l'accusant d'organiser une cession de la Corse à certains intérêts économiques (tourisme, immobilier) au détriment de la protection de son littoral. L'usure du pouvoir à droite – comme l'a reconnu explicitement après le vote le président de l'exécutif Camille de Rocca Serra sortant dans les médias corses – combinée au mécontentement régional et à la désaffection vis-à-vis de la présidence Sarkozy, ont été des thèmes porteurs pour les oppositions représentées par les forces de gauche et nationalistes.

Au premier tour, onze listes étaient certes en lice. On notait l'absence des représentants des formations écologistes (Europe Ecologie, représentés dans l'île par les nationalistes *i Verdi Corsi*, « les Verts Corses ») et de l'extrême gauche (Nouveau Parti Anticapitaliste, représentés de même par les nationalistes *a Manca Naziunale*, « la Gauche Nationale »). Pour le reste, tous les principaux protagonistes étaient dans la course : une liste d'union de la majorité de droite dominée par l'UMP et emmenée par les présidents sortants de l'Assemblée de Corse (Camille de Rocca Serra) et du Conseil exécutif (Ange Santini). La gauche se présentait en ordre dispersé avec quatre listes : deux listes du Parti Radical de Gauche, une liste à dominante communiste du Front de Gauche et une liste social-démocrate du maire d'Ajaccio. Les nationalistes se présentaient divisés en deux listes : une modérée, emmenée par les jeunes leaders des deux principaux mouvements la composant, Gilles Simeoni (*a Chjama Naziunale*) et Jean-Christophe Angelini (*Partitu di a Nazione Corsa*) ; une radicale, emmenée par Jean-Guy Talamoni, leader de *Corsica Libera*. On comptait également une liste

législatif ou fiscal, comme les autres régions françaises. Ses domaines d'intervention sont cependant un peu plus larges que ceux dévolus aux autres régions et concernent les domaines du développement économique régional, de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et des sports, de la culture, du patrimoine et de la langue régionale et de l'environnement.

centriste du Mouvement Démocrate ; une liste d'extrême droite représentée par le Front National et deux listes diverses.

Les résultats de ce scrutin (tableaux 1 et 2) ont été originaux et importants à plus d'un titre. D'abord, la participation a été très forte, nettement supérieure à la moyenne française : 62,4% de participation au premier tour (supérieur de 16,1% par rapport à la moyenne nationale) et 69% au second (supérieur de 17,8%). Ensuite, des originalités vis-à-vis des tendances politiques françaises ont été confirmées : absence des socialistes concurrencés par radicaux de gauche et communistes, faiblesse extrême des centristes, échec des écologistes dissidents et marginalisation durable de l'extrême droite. Troisièmement, le scrutin de 2010 a vu un échec de la droite face à la gauche et une montée en puissance inédite des nationalistes. Le rapport gauche/droite n'est, en réalité, inédit : déjà en 2004, la gauche avait été majoritaire en voix, mais, divisée, elle avait été incapable de s'entendre pour former une équipe gouvernementale. Cela avait profité à la droite qui avait remporté l'exécutif et gouverné avec une majorité relative pendant six années.

Tableau 1. Résultats du 1^{er} tour des élections territoriales de 2010 en Corse.

Forces politiques (tête de liste)	% suffrages exprimés
Front de Gauche (Dominique Bucchini)	10,0
Corsica Libera (Jean-Guy Talamoni)	9,4
Parti Radical de Gauche (Emile Zuccarelli)	8,05
Corse Social-Démocrate (Simon Renucci)	6,6
Union pour un Mouvement Populaire (Camille de Rocca Serra)	21,3
Front National (Antoine Cardi)	4,2
Femu a Corsica (PNC-Chjama, Gilles Simeoni)	18,4
Parti Radical de Gauche (Paul Giacobbi)	15,5
Autres (3 listes)	6,65

Source : notre élaboration sur données du ministère français de l'Intérieur.

Tableau 2. Résultats du 2^{ème} tour des élections territoriales de 2010 en Corse.

Forces politiques (tête de liste)	% suffrages exprimés	Sièges
Corsica Libera (Talamoni)	9,85	4
UMP (Rocca Serra)	27,65	12
Femu a Corsica (Simeoni)	25,9	11
Union de la gauche (Giacobbi)	36,6	24

Source : notre élaboration sur données du ministère français de l'Intérieur.

En revanche, la véritable innovation de cette élection est la poussée nationaliste historique. Jamais depuis la mise en place d'élections régionales en Corse les nationalistes n'avaient autant pesé : 27,8% au premier tour avec la liste nationaliste modérée qui arrive deuxième derrière la liste UMP (21,3%) et devant la première liste

de gauche (15,5%) tandis que la liste nationaliste radicale frôle les 10% (9,4%) ; 35,75% au deuxième tour avec 25,9% pour la liste PNC-*Chjama* et 9,85% pour la liste radicale de *Corsica Libera*. Symboliquement, le fait que le nationalisme corse devienne, dans ses différentes tendances, la deuxième force de l'île à quasi égalité avec l'union des forces de gauche a frappé tous les observateurs. Le record de 1992, obtenu avec des listes nombreuses et divisées, est de loin dépassé avec les deux listes de 2010. Il s'agit donc là d'une audience jamais vue conquise par le nationalisme corse, et, partant, aux thématiques communes que les différentes branches partagent sur la reconnaissance de l'identité, la sauvegarde de la culture et la protection des intérêts économiques, sociaux et environnementaux.

Par ailleurs, ce n'est pas seulement le score historiquement haut des nationalistes dans leur ensemble qu'il convient de souligner : c'est aussi la performance inédite du courant autonomiste modéré qui obtient deux fois plus de voix que le courant radical en réunissant autour de sa proposition les préférences d'un électeur corse sur quatre, tandis que le pôle radical n'est cependant pas dans une position marginale avec 10% des voix. Les données manquent cruellement pour établir empiriquement et de manière solide les raisons de ces résultats. Mais une hypothèse de travail, dont certains éléments se dégagent de l'ensemble des commentaires des acteurs et des observateurs au lendemain du scrutin, peut être envisagée de manière raisonnable : les nationalistes modérés ont combiné un fort travail de mobilisation sur le terrain, reconnu par la majorité perdante, et un discours axé sur deux affirmations nettes et nouvelles qui a retenu l'attention : le rejet clair de la violence politique, comme stratégie politiquement épuisée, ne pouvant donner plus que celle qu'elle avait déjà permis d'obtenir, et la déclaration explicite, formulée avant les résultats électoraux, de la disponibilité pour gouverner en coalition avec des forces politiques non nationalistes. Cela peut sembler banal au vu des résultats électoraux et de la pratique courante des coalitions aux niveaux régional et national en Europe, mais cela n'était pas sans audace dans le contexte politique de la Corse où le nationalisme s'est directement construit contre la classe politique traditionnelle.

Au total, ces résultats posent la question de la consécration des formes pacifiques de contestation nationaliste en Corse, ce qui constituerait un changement en profondeur d'une situation établie depuis plus de trois décennies, mais qui serait finalement en syntonie avec les évolutions observées en Irlande du Nord et, mieux encore, au Pays Basque espagnol.

Pour autant, si important que soit un tel résultat, il convient de se ne pas surinterpréter sa portée et conclure à l'institutionnalisation du nationalisme corse pour différentes raisons.

D'abord parce que le nationalisme modéré n'a pas été suivi dans sa démarche de main tendue par les partis non nationalistes en mesure de gouverner, en l'occurrence les différentes familles qui composent la gauche insulaire (tendances du radicalisme et communistes pour l'essentiel). Ceux-ci ont fait le choix de s'appuyer sur leur majorité relative comme l'ont fait d'autres avant eux et dès l'origine, refusant ainsi d'inclure des nationalistes qui récusent la violence dans l'exécutif régional⁴. Si ce choix apparaît motivé par des considérations relevant du choix de construction de la coalition, il continue aussi à maintenir le nationalisme en lisière de la participation la plus nette aux affaires régionales, perpétuant la stratégie du « cordon sanitaire » qui a toujours été suivie depuis l'origine, en dépit d'inflexions au début des années 2000. L'institutionnalisation de la mobilisation ne se traduit donc pas par l'association à déterminer au premier plan les politiques publiques régionales : elle demeure à un niveau moindre, et qui n'est pas, lui, inédit, de construire des accords ponctuels au gré des décisions que sera amenée à prendre l'Assemblée de Corse.

Ensuite, la nouvelle donne politique n'a pas fait disparaître les manifestations non institutionnelles de la mobilisation nationaliste. Le nationalisme corse radical est en effet toujours présent dans les formes moins conventionnelles de protestation et il est encore largement influent dans le syndicalisme porté par le STC qui a réaffirmé explicitement son ancrage nationaliste. Surtout, l'essoufflement de la violence enregistré sur la période récente semble avoir été enrayer au cours de l'année 2010. Dans les heures qui avaient suivi l'élection du nouveau président de l'Assemblée de Corse, le communiste Dominique Bucchini, une série d'attentats avaient été commis dans la région de Sartène dont il est originaire. Entre janvier et août 2010, le nombre d'attentats a déjà égalé celui commis en 2009. Et par delà le nombre d'attentats à l'explosif ou par

⁴ Le « troisième tour », qui correspond à l'installation de l'Assemblée de Corse (élection du président de l'Assemblée, de la commission permanente et du Conseil exécutif) s'est déroulé le 25 mars 2010 dans un climat serein très différent de 2004 où les tensions avaient été fortes. L'élection pour la présidence de l'Assemblée de Corse a vu chaque tête de liste être présentée (sauf *Corsica Libera* qui a présenté la benjamine du groupe, Josepha Giacomoni). Au troisième tour où la majorité relative suffit, les nationalistes radicaux portent leur voix, au nom de « *a scelta patriottica* » sur le candidat nationaliste modéré, Gilles Simeoni. La présidence échoit au communiste Dominique Bucchini et la présidence du Conseil exécutif au radical de gauche Paul Giacobbi qui propose que les vice-présidences de l'Assemblée de Corse soient attribuées à Camille de Rocca Serra et Gilles Simeoni. Les deux refusent, estimant que cette ouverture n'est ni significative ni nécessaire, et l'exécutif est finalement composé sur la base des membres des listes de la majorité relative.

incendie contre des biens, les observateurs ont relevé la multiplication d'actes relativement peu nombreux mais de gravité notable comme l'attaque de bâtiments de la gendarmerie au lance-roquette.

Cette conjoncture est donc en réalité relativement incertaine. D'un côté, les nationalistes modérés pourront toujours arguer du fait que leur « main tendue », dont ils ont dit qu'elle le demeurerait, n'a pas encore été mise à l'épreuve : leur offre politique pourra continuer à présenter un attrait de nouveauté pour les électeurs. De l'autre en revanche, il sera également possible de lire le maintien du confinement comme les limites de la stratégie « légaliste » en se raccrochant aux concessions passées. Comme ailleurs, ces éléments hautement incertains appelleront donc à être attentif sur l'évolution de la situation politique de l'île. Les dernières transformations apparaissent à la fois réelles, inédites et fortes mais précaires.

Références citées

- Arrighi J.-M. & Jehasse O. (2008), *Histoire de la Corse et des Corses*, Paris, Perrin.
- Assemblée Nationale (1998), *Corse, l'indispensable sursaut*, Paris, Assemblée Nationale, rapport d'enquête parlementaire n° 1077.
- Bernabeu-Casanova E. (1997), *Le nationalisme corse*, Paris, L'Harmattan.
- Briquet J.-L. (1997), *La tradition en mouvement*, Paris, Belin.
- Briquet J.-L. (2001), « Les vrais enjeux de la question corse », *Mouvements*, 13.
- Crettiez C. (1999), *La question corse*, Bruxelles, Complexe.
- De Winter L., Gomez-Reino M. & Lynch P. (2006), "Conclusion: the Future Study of Autonomist and Regionalist Parties", in Id. (eds), *Autonomist Parties in Europe. Identity Politics and the Revival of the Territorial Cleavage*, Barcelone, ICPS, vol. II.
- Dottelonde P. (1984), *Histoire de la revendication nationaliste corse 1959-1974*, Paris Institut d'Etudes Politiques de Paris, thèse de doctorat en histoire.
- Dressler W. (2004), *La Corse en question(s)*, Ajaccio, Albiana.
- Dressler W. (2007), *Corse, destin d'une île*, Ajaccio, Albiana.
- Dressler-Holohan W. (1977), *Développement économique et mouvement autonomiste : le cas de la Corse*, Grenoble, Université de Grenoble, rapport de recherche.
- Lefèvre M., *Géopolitique de la Corse. Le modèle républicain en question*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Loughlin J., *Regionalism and Ethnic Nationalism in France : A Case Study of Corsica*, Florence, Institut Universitaire Européen, thèse pour le doctorat en science politique, 1987.
- Martinetti J. & Lefèvre M. (2007), *Géopolitique de la Corse*, Paris, Armand Colin.

- Parodi J.-L. (2004), « Les élections « intermédiaires » du printemps 2004, entre structure et événement », *Revue Française de Science Politique*, 54 (4).
- Pellegrinetti J.-P. & Rovere A. (2004), *La Corse et la République. La vie politique de la fin du second Empire au début du XXIème siècle*, Paris, Seuil.
- Roux C. (2005), *Les îles sœurs. Une sociologie historique comparative de la contestation nationalitaire en Corse et en Sardaigne*, Lille/Sienne, Universités de Lille et Sienne, thèse de doctorat en science politique.
- Roux C. (2011, à paraître), « Radical Nationalism Between Institutionnalization and Enduring Protest », in Elias A. & Tronconi F. (eds), *Autonomist Parties and the Challenge of Political Representation*, Vienne, Braumüller.